

FICHE TECHNIQUE

CSTB
CEBTP
Bureau VERITAS
CETEN APAVE Int.
NORISKO Construction
SOCOTEC
SNFA

} du COPREC

N°28 - Indice : A
Date : Avril 1999
Nombre de page : 2

Critères de traditionnalité des façades rideaux, semi-rideaux et panneaux à ossature en acier

1. Introduction

La présente fiche a pour objet de préciser les principaux critères de traditionnalité des façades légères comportant des ossatures secondaires, bâtis et/ou cadres en acier et intégrant leurs remplissages. Ces critères complètent en l'état actuel ceux figurant dans le DTU 33.1 (Norme XPP 28-002.1).

2. Critères

Les systèmes de façade définis dans l'introduction, satisfaisant à la fois les 5 critères ci-après et ne faisant pas appel à des produits, concepts ou modes de mise en œuvre innovants, peuvent être considérés comme traditionnels.

En cas de doute, il convient d'interroger le Groupe spécialisée n°2 "CONSTRUCTIONS, FAÇADES ET CLOISONS LÉGÈRES" de la commission chargée de formuler des Avis Techniques.

2.1. Généralités

Les exigences et performances de l'ensemble des façades sont celles des normes XP P 28-004 et XP P 28-002 réf. DTU 33.1, dont celles des remplissages.

2.2. Drainages vertical des eaux d'infiltration

Un système ne pourra être considéré comme traditionnel que s'il dispose d'un dispositif continu sur la partie des traverses de l'ossature se situant entre les feuillures de deux remplissages superposés.

Ce dispositif continu ne devant pas permettre le passage d'eau de drainage ou d'infiltration dans la feuillure inférieure.

Ce dispositif continu ne devant pas constituer plan de capillarité avec le chant supérieur du remplissage inférieur.

Ce dispositif continu ne devant pas entraver le drainage vers l'extérieur.

Ce dispositif continu devant être soit métallique en respectant la norme NF P 24-351, soit en profilé préextrudé caoutchouc ou thermoplastique en respectant la norme XP P 28-002.1, réf. DTU 33.1.

2.3. Dispositif de liaison serreur-ossature secondaire

Pour qu'un système de façade soit traditionnel; il faut que son dispositif de liaison serreur-ossature secondaire respecte les règles suivantes :

- Être métallique et respecter la norme NF P 24-351.
- Sa visserie doit être en acier inoxydable au moins 18-8.
- Sa fixation doit être mécanique par vissage à travers une paroi acier d'au moins 1,5 mm et/ou par pièce métallique indépendante (par exemple clameau, insert ...).
- Ce dispositif de liaison ne doit pas altérer la performance d'étanchéité à l'eau de façade.
- Ce dispositif doit comporter une disposition permettant de contrôler les efforts de compression sur les remplissages lors de la fixation des serreurs.
- Le système doit permettre le démontage et le remontage tout en assurant les mêmes performances.

Actuellement, les systèmes de fixation par clippage ou vissage non traversant dans une gorge ne sont pas considérés comme traditionnels.

2.4. Dispositif de reprise de poids des remplissages (conception et mise en œuvre)

Pour qu'un système de façade soit traditionnel, il faut que son dispositif de reprise de poids du remplissage respecte les règles suivantes :

- Être métallique et respecter la norme NF P 24-351.
- Ne pas altérer les performances d'étanchéité à l'eau de la façade.
- Permettre de caler les remplissages en respectant les règles de l'art.
- Par sa conception, ce dispositif ne doit pas entraîner de déplacement vertical différentiel des 2 vitrages constitutifs d'un vitrage isolant de plus de 0,5 mm sous la charge instantanée maximale préconisée par le concepteur.
- Permettre de respecter la hauteur utile nécessaire des feuillures pour les remplissages.
- Vis-à-vis de la déformation sous charges verticales, les traverses sous l'action des charges du remplissage supérieur doivent respecter le § 4.3 de la norme NF P 20-302.

2.5. Liaison montant-traverse

Pour qu'un système de façade soit traditionnel, il faut que l'assemblage de la liaison montant-traverse soit soudé ou assuré par un dispositif métallique assemblé mécaniquement.